

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 4 février 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal de janvier 2013
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Transfert à la MRC Vente non-paiement de taxes
- 7- Représentant de la municipalité vente non-paiement de taxes
- 8- Demande de subvention Emploi Été-Canada
- 9- Dossier CPTAQ : Jean-Paul Marleau
- 10- Barrage routier Maison des Jeunes
- 11- Subvention Hockey mineur Boum Saint-Boniface
- 12- Modification au calendrier des échéances nos civiques
Domaine Ouellet
- 13- Dépenses travaux publics et aqueduc
- 14- Formation T-4 (Édith Ménard)
- 15- Publicité Guide Touristique 2013
- 16- Contrat Maskishow
- 17- Soirée des Sommets
- 18- Affaires nouvelles
- 19- Période de questions
- 20- Période de suggestions
- 21- Clôture de la séance

RÉS. 2013-02-33 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- L'item 11 est reporté à une séance subséquente.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Huit personnes assistent à la séance du conseil.

Monsieur Sébastien St-Pierre fait une demande au conseil pour un permis de circuler et d'offrir le service de calèche tirée par un cheval et ce, dans le village. Le conseil donnera une réponse à l'assemblée de mars.

RÉS. 2013-02-34 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de janvier 2013 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal accuse réception d'une demande du Comité de l'Age d'Or pour un tapis dans le vestiaire. Le conseil n'est pas d'accord à cause de l'humidité et de la senteur qui pourrait s'en dégager.

RÉS. 2013-02-35 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 34 704.84 \$

Comptes :

5687	ALARME ALLIANCE SYSTEMES DE SECURITE	ENTRETIEN SYSTÈME D'ALARME	206.96 \$
5688	ALIMENTATION R. AUDET	ENTRETIEN STATION POMPAGE	14.49 \$
5689	ASSOCIATION DES CHEFS	ADHÉSION ASS. DES CHEFS	252.95 \$
5690	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	PIÈCES ET ACCESSOIRES, MAISONS FLEURIES, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, STATION POMPAGE	1 187.70 \$
5691	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	377.93 \$
5692	BOIVIN & GAUVIN INC.	VÊTEMENTS POMPIERS, ÉQUIPEMENT	2 560.44 \$
5693	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	221.02 \$
5694	CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	123.63 \$
5695	CATARACTES SHAWINIGAN	ACTIVITÉ CATARACTES	738.00 \$
5696	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	165.00 \$
5697	COOKE SERRURIER ENR.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	188.96 \$
5698	C.R.S.B.P.C.Q.L.M.	ACCÈS ET BASE DONNÉES LOGICIELS, COTISATION C.R.S.B.P.	10 793.67 \$
5699	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	44.50 \$
5700	ENVIRONNEMENT M C M INC.	FORMATION AQUEDUC, PROFESSIONNEL AQUEDUC	1 641.28 \$
5701	LES EQUIPEMENTS MARCEL GELINAS	ENTRETIEN CAMION	339.18 \$
5702	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	120.72 \$
5703	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	27.00 \$
5704	GARANT ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS TOURISME	275.68 \$

5705	GESTION MARCEL G. GAGNE INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	229.94 \$
5706	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND, TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE	366.89 \$
5707	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEUR ET ÉQUIPEMENT	1 844.08 \$
5708	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT SAINT-ÉTIENNE DES GRÈS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	76.56 \$
5709	INSTITUT DE PROTECTION CONTRE	FORMATION POMPIERS	499.95 \$
5710	JULIEN BELLERIVE & FILS	DÉNEIGEMENT CASERNE, TROTTOIR CÔTE ÉGLISE, MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE, COOP-SANTÉ, B.A.T, MAISON DES JEUNES, BORNES-FONTAINES, STATION DE POMPAGE ET GARAGE MUNICIPAL	4 469.65 \$
5711	MARCHE RENE SAMSON	ACTIVITÉ CATARACTES, REPAS AQUEDUC	159.79 \$
5712	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	48 186.79 \$
5713	LES MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN RÉPARATION PATINOIRE, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	209.44 \$
5714	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, RÉPARATION BÂTISSE PATINOIRE, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	220.77 \$
5715	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV.ÉLIMINATION /\$20.69 TONNE	4 483.42 \$
5716	MUNICIPALITE ST-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON-MARCHAND	475.00 \$
5717	MUNICIPALITE DE ST-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	578.69 \$
5718	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, GARAGE, AQUEDUC, DIESEL GÉNÉRATRICE, SAMSON/MARCHAND	4 144.38 \$
5719	POMPLO	ÉQUIPEMENT PATINOIRE, PRODUITS CHIMIQUES	2 608.09 \$
5720	POSTES CANADA	FÉERIE DE NOËL, SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PUBLICATIONS MUNICIPALES	497.87 \$
5721	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	55.19 \$
5722	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, DÉPLACEMENT AQUEDUC	48.84 \$
5723	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE, VÊTEMENTS DES POMPIERS	949.18 \$
5724	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES, RÉFORME DES NO. CIVIQUES	848.92 \$
5725	SONITEC VORTISAND INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	250.50 \$
5726	SPI SECURITE INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE, VÊTEMENTS DE TRAVAIL	137.35 \$
5727	GO SPORT	ACTIVITÉ CATARACTES	91.88 \$
5728	PRODUCTIONS MASKISHOW ENR.	FÉERIE DE NOËL	1 000.00 \$
5729	DESROSIERS PIERRE	FORMATION POMPIERS	320.00 \$
5730	PRODUCTIONS MASKISHOW ENR.	LOCATION ANNUELLE ÉCLAIRAGE, LOCATION ÉCLAIRAGE CLOCHER	2 701.91 \$
5731	ANNULÉ		
5732	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	70.00 \$
130121	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	95.29 \$
130130	REVENU CANADA	DAS FED JANVIER 2013	3 903.52 \$
130130	REVENU QUEBEC	DAS PROV. JANVIER 2013	9 655.28 \$
130211	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	207.68 \$
130211	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 695.01 \$
130213	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, INTERNET /VLAN AQUEDUC PRINCIPALE, INTERNET/VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	611.74 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	110 972.71 \$
		GRAND TOTAL	145 677.55 \$

RÉS. 2013-02-36 COMPTES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 90 883.72 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2013-02-37 TRANSFERT MRC VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le transfert à la MRC pour vente tous les dossiers ayant de l'arréage de plus d'un an à la date de référence selon la politique de vente pour non-paiement de taxes adoptée le 14 décembre 2006 (Rés. 2006-12-293).

Adoptée

RÉS. 2013-02-38 REPRÉSENTANTES VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Micheline Allard, directrice-générale secrétaire-trésorière et madame Édith Ménard, secrétaire administrative pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente pour non-paiement de taxes du 11 avril 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-02-39 EMPLOIS D'ÉTÉ - CANADA 2013

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité :

- 1) Que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du Programme Emplois d'Été Canada (EEC) 2013.
- 2) Que monsieur André Garant, maire et/ou madame Micheline Allard, directrice générale secrétaire-trésorière, est (sont) autorisé(s) au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
- 3) Que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage par son (ses) représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée

RÉS. 2013-02-40 DOSSIER CPTAQ : Lot 3 984 387

CONSIDÉRANT qu'une demande d'exclusion de la zone agricole du lot 3 984 387 a été transmise à la municipalité;

CONSIDÉRANT l'article 62 de la Loi sur la Protection du Territoire Agricole du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme en faveur de la demande d'exclusion de la zone agricole pour le lot 3 984 387;

CONSIDÉRANT que les lots visés recèlent un faible potentiel agricole et présentent de sévères contraintes pour la pratique de l'agriculture tel que mentionné dans le rapport agronomique préparé par Pierre-Manuel Plante, agronome;

CONSIDÉRANT que l'actuel projet domiciliaire ne peut se réaliser dans l'actuelle zone non-agricole compte tenu de l'impossibilité de développer de nouvelles rues à l'extérieur du périmètre urbain et qu'aucun terrain de celui-ci ne présente le potentiel de développement recherché dans ce projet domiciliaire;

CONSIDÉRANT que la demande d'exclusion n'aurait pas pour effet d'occasionner des contraintes environnementales aux établissements de production animale puisqu'il n'en existe aucun dans le milieu environnant.

CONSIDÉRANT que la demande se localise à l'intérieur d'un milieu agro-forestier mixte déjà caractérisé par la présence de multiples usages résidentiels;

CONSIDÉRANT que la volonté du conseil municipal de restreindre la création de lots à un maximum de 5 pour le développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que les lots visés permettraient une pratique sylvicole et agricole de type gentleman farmer ou agriculture à petite échelle;

CONSIDÉRANT que les impacts socio-économiques sont considérables pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que les ressources en eau ne sont aucunement menacées par l'implantation du projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie monsieur Jean-Paul Marleau dans sa démarche de demande d'exclusion de la zone agricole pour le lot 3 984 387.

Adoptée

RÉS. 2013-02-41 BARRAGE ROUTIER MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Maison des Jeunes « Au cœur des montagnes » à tenir un barrage routier le 30 juin 2013.

Ce barrage est un moyen de financement pour les différentes activités de la Maison des Jeunes. Les endroits visés sont :

1. Intersection de l'Avenue Principale et du Chemin des Loisirs
2. Intersection de la rue Saint-Louis et de la Route des Lacs

La tenue du barrage routier est conditionnelle à l'acceptation de la Sûreté du Québec et du Ministère des Transports.

Adoptée

RÉS. 2013-02-42 MODIFICATION CALENDRIER DES ÉCHÉANCES
RENUMÉROTATION CIVIQUE DOMAINE OUELLET

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le calendrier des échéances modifié concernant la renumérotation civique au Domaine Ouellet (partie annexée de Saint-Boniface) tel que déposé.

Adoptée

RÉS. 2013-02-43 TRAVAUX PUBLICS ET AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les travaux suivants :

1. Travaux publics :

Entretien général 5 000.00 \$

2. Aqueduc :

- a) Peinture station Principale
- b) Nettoyage des lecteurs en continu
- c) Remplacement des 2 membranes des lecteurs de chlore
- d) Entretien annuel des 4 pompes doseuses

Coût : 6 500.00 \$

Adoptée

RÉS. 2013-02-44 FORMATION T-4 ET RELEVÉ 1

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Édith Ménard à s'inscrire à la formation en ligne de PG Solutions concernant la production des T-4 et Relevé 1. La formation aura lieu le 14 février prochain au coût de 125.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-02-45 PUBLICITÉ GUIDE TOURISTIQUE 2013

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la publicité dans le Guide touristique officiel de la Mauricie 2013-2014 et ce conjointement avec Floribell. Le coût pour la Municipalité est de 2 428.27 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2013-02-46 CONTRAT MASKISHOW

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle le contrat de Productions Maskishow selon les conditions énoncées au contrat du 1^{er} février 2013. Le coût est de 10 405.24 \$ incluant les taxes pour l'église et 5 403.83 \$ incluant les taxes pour le garage.

Monsieur le maire André Garant est autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-02-47 SOIRÉE DES SOMMETS

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la réservation d'une table pour 10 personnes lors de la soirée des Sommets qui aura lieu le 27 avril prochain. Le coût est de 1 100.00 \$ incluant les taxes.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

Madame Lafrenière Grenier mentionne qu'elle veut voir le cheval et l'attelage pour le projet de Sébastien St-Pierre.

FRANCINE BUISSON

Madame Buisson mentionne que :

1. Le cours de l'UTA est démarré et compte 28 inscriptions dont 19 de Saint-Élie-de-Caxton.
2. Une correspondance de Les Fleurons du Québec lui est parvenue. Le coût d'inscription est de 1 015.00 \$ plus taxes et on doit s'engager pour 3 ans. Pour cette année, la municipalité n'adhère pas et on continue avec notre promotion Maisons Fleuries.

MICHEL BRODEUR

Monsieur Brodeur mentionne que la préparation de la saison touristique de l'été est en marche.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2013-02-48 MANDAT RECRUTEMENT ET SÉLECTION
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Gaétan Trépanier, conseiller en relations industrielles agréé pour le recrutement et la sélection d'un(e) directeur(trice) général(e) selon l'offre de service du 16 janvier 2013.

Adoptée

- Monsieur le maire explique la dette de la municipalité et mentionne que l'information sera au Muni-Info de mars prochain.
- Monsieur le maire présente le rapport financier du tourisme été 2012 et Férie de Noël 2012. L'information sera au Muni-Info de mars prochain.

RÉS. 2013-02-49 DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT l'expansion continue de notre municipalité;

CONSIDÉRANT les nombreux projets de travaux d'amélioration du réseau routier pour l'été 2013;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande une subvention de 30 000.00 \$ pour l'amélioration de son réseau routier local.

Adoptée

RÉS. 2013-02-50 ENSEIGNE GARAGE ET SENTIER BOTANIQUE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Alain St-Cyr de Enseignes St-Cyr pour refaire les enseignes au Garage de la Culture et au sentier botanique. Le montage devra être présenté au conseil pour approbation.

Le coût pour les 2 pancartes est d'environ 1 500.00 \$.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Neuf personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Annonce des commerces sur l'Avenue Principale
- Rues privées du Domaine Ouellet
- Camion de la municipalité pour le diner du responsable des travaux publics et de l'aqueduc
- Neige dans la rue

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

Une contribuable félicite la municipalité pour la dette à long terme qui est très basse comparativement à d'autres municipalités. Des félicitations sont également adressées pour le montant recueilli à la Fabrique pour la montagne du Calvaire.

RÉS. 2013-02-51 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H15.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Dir. Générale Sec-trésorière

André Garant, maire